

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Tél. 03.87.25.30.49 - Fax : 03.87.25.35.89
E-mail : henridorff.mairie@wanadoo.fr
www.henridorff.com

Séance ordinaire du Lundi 12 Mars 2007

L'an deux mil sept et le lundi 12 mars à 20 h 00 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **René HEITZMANN: Maire**

Présents : M. Jean-Jacques KAISER, Damien MATHIS, Bernard KALCH, Jean-Luc BURCKEL, Fabrice TISSERAND, Philippe KULLMANN, Alain KRUMENACKER, Guy DUMAZEAU.

Absents excusés : Simone WEBER, Valérie NIVA, Nathalie THOMAS, Pascale RIEDINGER.

Absents non excusés : René WEISSE.

Objet de la délibération

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION - ANNEE 2006
COMPTABILITE M14 - BUDGET PRINCIPAL :

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2006, qui se monte à 226 042,84 € pour les dépenses et à 283 812,07 € pour les recettes en section de fonctionnement.

Soit un excédent de fonctionnement de **57 769,23 €**

Pour la section d'investissement, le montant s'élève à 74 113,36 € pour les dépenses et à 164 088,18 € pour les recettes.

Soit un excédent d'investissement de **89 974,82 €**

/

Objet de la délibération

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION - ANNEE 2006
COMPTABILITE EAU - M49 - SERVICE DE L'EAU :

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2006, qui se monte à 62 470,27 € en dépenses et à 49 729,42 €, en recettes pour la section d'exploitation.

Soit un déficit d'exploitation de **-12 740,85 €**.

Pour la section d'investissement, le montant s'élève à 13 160,66 € pour les dépenses et à 9 252,70 € pour les recettes.

Soit un déficit d'investissement de **-3 907,96 €**.

/

Objet de la délibération

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION - ANNEE 2006
COMPTABILITE M14 - LOTISSEMENT :

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion de l'année 2006, qui se monte à 1 697,78 € pour les dépenses et à 0,00 € pour les recettes en section de fonctionnement.

Soit un déficit de fonctionnement de **-1 697,78 €**

Pour la section d'investissement, le montant s'élève à 0,00 € pour les dépenses et à 0,00 € pour les recettes.

Résultat de clôture de l'exercice antérieur 2005 : **+ 1697,78 €**

Objet de la délibération**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT -
COMPTABILITE M14 :**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. HEITZMANN René,

VU le résultat d'investissement constaté à la clôture De l'exercice 2006. Soit un excédent de :	89 974,82 €
VU le résultat d'investissement cumulé à la clôture De l'exercice 2006. Soit un excédent de :	4 135,06 €
Soit un besoin de financement de : (Reste à réaliser en dépenses de 21 070,00 € en recettes 8 880,00 €. Soit - 12 190,00 €	- 12 190,00 €

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2006
fait apparaître :

• un excédent de fonctionnement cumulé de :	123 841,09 €
• un excédent d'investissement de :	<u>4 135,06 €</u>
	127 976,15 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

⇒ Affectation obligatoire en réserves (C/1068) (correspondant au besoin de financement réel)	8 054,94 €
⇒ Report à nouveau (reprise ligne 002 en recettes de fonctionnement)	115 786,15 €
/	

Objet de la délibération**AFFECTATION DU RESULTAT D' EXPLOITATION
COMPTABILITE M49 - SERVICE DE L'EAU :**

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de M. HEITZMANN René,

VU le résultat d'investissement constaté à la clôture de l'exercice soit un déficit de :	- 3 907,96 €
VU le résultat d'investissement antérieur, soit un déficit de :	<u>- 1 937,14 €</u>
	- 5 845,10 €

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2005
fait apparaître un excédent de :

27 346,08 €	
Constatant le déficit d'exploitation de l'exercice 2006 de :	- 12 740,85 €
Soit un résultat cumulé fin 2006 de :	14 605,23 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

⇒ Virement à la section d'investissement : (affectation en réserves ligne 1068)	5 845,10 €
⇒ Report à nouveau (reprise ligne 002 en recettes de fonctionnement)	8 760,13 €

Objet de la délibération

VOTE DES QUATRE TAXES :

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de maintenir les taux des quatre taxes locales, pour l'année 2007. A savoir :

- | | |
|----------------------------|---------|
| ➤ Taxe d'habitation : | 8,98 % |
| ➤ Taxe foncière bâti : | 10,34 % |
| ➤ Taxe foncière non bâti : | 69,47% |
| ➤ Taxe professionnelle : | 10,90 % |

Soit un produit fiscal attendu de 83 762,00 €

/

Objet de la délibération

ACHAT D'UNE TABLE DE MIXAGE :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide l'achat d'une table de mixage pour la salle socioculturelle
- Décide de prévoir les crédits nécessaires au budget 2007
- Autorise le Maire à signer les différentes pièces à intervenir et mandater les factures en résultant.

/

Objet de la délibération

CONTRATS D'ASSURANCES :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la modification des contrats d'assurances suivants :

- Résiliation du contrat d'assurance actuel pour le tracteur communal MITSUBISHI M372 qui n'est plus utilisé et remplacement par un contrat « Responsabilité civile » garantissant les risques obligatoires.
- Révision de la tarification pour les tracteurs ISEKI et RENAULT.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toutes les pièces à intervenir, et mandater les factures en résultant.

